

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Joseph MARIETAN

M. Adrien de Stockalper

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1906, tome 8, p. 289-291

© Abbaye de Saint-Maurice 2010



M. Adrien de STOCKALPER

Ce n'est pas un inconnu que nous venons rappeler à votre pieux souvenir. Plus d'un lecteur des *Echos* a rencontré au collège de St-Maurice celui que nous pleurons. Beaucoup d'autres l'ont aimé le jour où ils l'ont connu sur le chemin de la vie. Et ceux qui ne l'ont point approché, nous sauront gré de leur offrir cette aimable et sympathique figure au moment où le voile de la tombe vient de la dérober aux regards de la terre.

Né en 1864, M. Adrien de Stockalper était le cadet d'une famille qui occupe une belle place dans les souvenirs de notre histoire valaisanne. Après avoir achevé ses études classiques à St-Maurice, il suivit à Sion les cours de droit, à l'école du Dr Cropt. L'élève semble avoir hérité de cette clarté, de cette lucidité qui caractérisaient l'auteur du Code de droit valaisan. Préposé aux Poursuites, au lendemain de la promulgation de la loi fédérale, il fut appelé, en 1898, à la Présidence du Tribunal de St-Maurice. Il remplaçait à ce poste, son frère, M. Georges de Stockalper, un homme de bien, lui aussi, dont la perte fut très sensible au parti catholique qu'il représentait aux Chambres fédérales. L'ardeur dont fit preuve M. Adrien dans la défense des principes religieux, réussit à atténuer considérablement les regrets qu'avait laissés son frère.

M. Adrien fut, durant ces dernières années surtout, l'homme vers lequel se sont portés les regards du peuple dans bien des circonstances.

Cette âme aimante, s'il en fut, attirait les cœurs. La vue seule de ce visage qui semblait se pencher pour écouter le récit des peines et des souffrances, inspirait la confiance. On se sentait vraiment aimé dès qu'on l'abordait, tellement le ton de sa voix légèrement voilée laissait soupçonner de sensibilité et de compassion. Sa parole, captivante parce qu'elle jaillissait d'un cœur vivement impressionné, portait avec elle comme une vertu qui consolait et guérissait. Tout jusqu'à son geste et à sa démarche était sympathique. Ceux qui, cette année même au mois de mai, l'ont vu remplir dans le *Courrier de Lyon*, donné par le Cercle catholique, le rôle du bon vieux père, se rappellent avec quelle sincérité de sentiment il interpréta cette pièce. Emu lui-même jusqu'à verser d'abondantes larmes, il en tira des yeux de tous les auditeurs qu'il réussit à captiver littéralement. C'est qu'il avait apporté sur la scène son cœur toujours sensible, toujours très aimant. Là est le secret du charme qu'il répandait

autour de lui. D'un commerce très attrayant, M. Adrien était l'âme des sociétés qui se disputaient le plaisir de le posséder.

Il était plus que cela. Avec son bon cœur, il possédait une intelligence qui en faisait un conseiller sage et prudent dans toutes les circonstances difficiles. Son esprit très droit, ses connaissances juridiques l'avaient placé, au témoignage d'avocats fort compétents, au nombre des juges dont les sentences étaient marquées au coin du meilleur bon sens.

La mort de cet homme de bien est donc une perte très réelle pour St-Maurice et pour tout le Valais. Avec M. Adrien de Stockalper disparaît l'une des figures les plus populaires de notre canton. Le grand nombre d'amis et d'hommes de la campagne venus de tous les villages voisins pour accompagner sa dépouille chérie au champ du repos, en a été la preuve manifeste. L'émotion profonde qui se lisait sur tous les visages, nous a dit combien la disparition de cet homme a été et restera sensible.

Nous devons cette trop courte notice à la mémoire de celui dont nous ressentons d'autant plus vivement la perte que nous avons en lui un homme qui toujours nous offrait son précieux appui. Nous avons le ferme espoir que son dévouement aux œuvres de tous genres sera, pour nos jeunes gens qu'il a aimés, un exemple fécond. Sa bonté de cœur leur inspirera le désir d'être bons afin de savoir consoler et reconforter les âmes qui souffrent et de les amener ainsi plus près du Consolateur par excellence Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est à ce bon Maître que nous présenterons nos humbles et ferventes supplications pour ce mort bien-aimé et devant cette tombe à peine fermée nous répéterons le grand et sublime souhait chrétien : qu'il repose en paix, **requiescat in pace.**

Chanoine J. MARIETAN